

Edition 2024

# CONCOURS *des jardins* Ô NATUREL

PRÉPAREZ vos JARDINS !

*pour embellir notre cadre de vie*

La ville de Larmor-Plage récompense  
les initiatives écoresponsables

**Inscriptions avant le 7 juin**

*Passage du jury le 14 juin*

# Un concours pour récompenser les particuliers

## CONCOURS des jardins Ô NATUREL



### Bulletin d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. (obligatoire) : .....

Email (obligatoire) : .....

À remplir lisiblement et à déposer en mairie avant le 7 juin 2024.

**Attention :** Le candidat ne s'inscrit pas dans la catégorie de son choix, mais dans celle qui correspond le mieux à l'espace qu'il peut fleurir.

La ville de Larmor-Plage organise son traditionnel concours des jardins fleuris.

L'objectif est de saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur lieu d'habitation. La ville met également l'accent sur le respect porté à la Nature de manière générale.

Les cours, balcons et jardins participent à l'attractivité du territoire et l'embellissement du cadre de vie pour tous les habitants, citoyens, usagers et touristes. Il est donc important d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire pour attirer les oiseaux, insectes, pollinisateurs et autres mammifères qui contribuent à la protection de la biodiversité à Larmor-Plage.

### Catégories (1 catégorie possible)

- Jardin visible du domaine public
- Jardiné d'immeubles collectifs et sur le domaine public
- Potager fleuri
- Jardin secret

### Les critères pris en compte (case à cocher)

- Protection de la biodiversité (nichoirs, abris pour petits mammifères, etc...)
- Réutilisation de vos déchets verts
- Paillage
- Récupérateur d'eau
- Compostage
- Zéro pesticide et les moyens écologiques mis en œuvre pour lutter contre les ravageurs et mauvaises herbes